

Mairie
29 rue de la croix des combes
BEYNAC
87700

Envoyé en préfecture le 15/03/2024
Reçu en préfecture le 15/03/2024
Publié le
ID : 087-218701506-20240315-202408-DE

DELIBERATION S²LO DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024/08 EN DATE DU 14/03/2024

Le Conseil Municipal de BEYNAC s'est réuni en session ordinaire, le 14 mars 2024, à 20h15, à la mairie, selon la convocation en date du 8 mars 2024, sous la présidence du maire, Madame Marie-Claude BEYRAND.

Nombre de Conseillers
En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 12

Présents : BEYRAND Marie-Claude, TRAMPONT Philippe, LAUTRETTE Suzanne, DITLEBLANC Suzanne, DU BOUCHERON David, RICQ Anthony, DURAND Antoine, COTTAZ Patrice, DUHAIN Ludovic, CONSTANT Jean-Louis

Excusés : Marie HEBTING donne pouvoir à Antoine DURAND, Gilles MARIAUX donne pouvoir à Patrice COTTAZ

Absents : Marylène HENRION, Nicolas MOUSNIER

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2023/35 DU 16/02/2024

RECONDUCTION DE LA SEMAINE DES 4 JOURS POUR L'ECOLE

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Madame Le Maire indique au Conseil municipal qu'il est nécessaire de délibérer sur le renouvellement de l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à L'UNANIMITE, décide :

- Une poursuite dans l'organisation en semaine de 4 jours à la rentrée 2024 avec une répartition des enseignements sur huit demi-journées par semaine, en fixant la semaine scolaire comme suit :
 - Petite section, lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h50 /11h50 et 13h20/16h20
 - Moyenne et grande section, lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h50/12h20 et 13h50/16h20
- de demander à l'Inspection académique un renouvellement de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2024. Type d'organisation demandé, cadre dérogatoire 4 jours (durée de 3 ans).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;
La Maire, Marie-Claude BEYRAND



Affichée le 15/03/2024
Transmise le 15/03/2024